L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOIS.

UNE personne de confiance, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A. B., au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

A VENDRE.

Cinquante Chevaux du Texas Wurzer, pouvant convenir pour travail ou service arrivés cette Washington et Barcone.
1 avril—7t

ON DEMANDE.

IMMEDIATEMENT, une bonne nourrice ayant lait et pouvant se présenter de 11 à 12 rue Damaine, entre Bourgogne et Roman.
2 avril—2t

Une jeune Gardienne d'enfant ; s'adresser au Bureau de l'Abeille. 1er avril

ANNONCES JUDICIAIRES.

No 28,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que Elizabeth P. Smith, femme divorcée de Alexander Smith, un résident de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs, Magdeleine Geddes—Yelma Morse—Mattie Wilson et Maxwell Baldwin Smith, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession et et transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne de donner dans trente jours à partir de la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.
HUGUES LAVERGNE,
3 avril—3, 17—3 mai Député Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Samuel Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,051.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fabio, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 avril—3 10 17 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,787.—Par King vs. ses créanciers.—Ordre de Cession.—Vu la requête de Simon Hirsch, administrateur soi-disant accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il étant ordonné par une résolution des créanciers du dit administrateur, en date du 25 février 1890, à 11 heures A. M., dans le bureau de Ferdinand Kirchner, notaire le 3me jour de mai 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit administrateur soumette à ses créanciers un état de ses affaires, obtienne d'eux ou décharge de dette, et qu'un ayable soit nommé, et que toutes autres affaires soient connues et traitées relativement à cette affaire du dit insolvable comme le détermine et tout les dits créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures intentées contre le dit insolvable et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Heidenhain, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1890.
(Signé) W. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1er avril—1.15.30

Succession de Henri Jolicoeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,760.—Division A.—Attendu qu'Alphonse Jolicoeur a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration sur la succession de feu Henri Jolicoeur, décédé ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le dit pétitionnaire ne devrait pas être nommé à la dite position.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—28 30—avril 4 Greffier.

Succession de Adèle Aizar, veuve de P. T. Faure.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 26,424—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le final présenté par Albert Baumann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—26 30 4 avril Greffier.

Succession de Thomas Bishop et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,143.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fabio, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—26 30—4 avril Greffier.

Succession de Antonio Canet et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,252.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fabio, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—26 30—4 avril Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,787.—Par King vs. ses créanciers.—Ordre de Cession.—Vu la requête de Simon Hirsch, administrateur soi-disant accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il étant ordonné par une résolution des créanciers du dit administrateur, en date du 25 février 1890, à 11 heures A. M., dans le bureau de Ferdinand Kirchner, notaire le 3me jour de mai 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit administrateur soumette à ses créanciers un état de ses affaires, obtienne d'eux ou décharge de dette, et qu'un ayable soit nommé, et que toutes autres affaires soient connues et traitées relativement à cette affaire du dit insolvable comme le détermine tout les dits créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures intentées contre le dit insolvable et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Heidenhain, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1890.
(Signé) W. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1er avril—1.15.30

Succession de Jacob Van Wickle vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,709—Division D.—Attendu que Christopher L. Bruns a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dudit dans la succession de feu Cyrus Yale, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles la dite requête ne devrait pas être approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 avril—3 10 17 Greffier.

Succession de Samuel Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,051.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fabio, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 avril—3 10 17 Greffier.

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,799—Division B.—Attendu que Christopher L. Bruns a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dudit dans la succession de feu Cyrus Yale, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles la dite requête ne devrait pas être approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 avril—3 10 17 Greffier.

Succession de Adèle Aizar, veuve de P. T. Faure.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,424—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le final présenté par Albert Baumann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—26 30 4 avril Greffier.

Succession de Thomas Bishop et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,143.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fabio, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—26 30—4 avril Greffier.

Succession de Antonio Canet et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,252.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fabio, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 mars—26 30—4 avril Greffier.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'agriculture, etc.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la nouvelle Constitution de l'Etat, adoptée le 13 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires auront lieu semestriellement (Juin et Décembre), et les grands tirages à numéros simples auront lieu tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes que nous précédons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Grand Tirage Mensuel,

SAM

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
2,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour un prix à payer par les Clubs, on pour tout renseignement que l'on voudra avoir, s'adresser en toute confiance à l'Agence. Votre adresse devra être distincte et la Signature lisible. On n'aura rien en arrière plus rapide de la Poste en un voyage sans enveloppe portant l'adresse en plein.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées seulement de Paygent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI par QUATRE BANQUES NATIONALES de la NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les chefs, honorés de la confiance publique, remplissent les fonctions les plus élevées. Dites-vous bien des contrefaçons et des pleins anonymes.

Remarquez-vous qu'on ne dollar est la fraction la plus petite d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en moins sera un prix méconnu est considéré comme valeur

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, la Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un *caractère privé* sont traités sans la moindre exposition et quelque dégoût inévitable à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer un bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."

18 déc—1 an

Mairie de la Nlle-Orléans.

Hôtel de Ville, 14 mars 1890.

UNE récompense de $1 000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne coupable du crime d'incendie dans les limites incorporées de la ville.

JOS. A. SHAKSPEARE,
21 mars—1 m. Maire.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Every number is profusely illustrated with fine pictures. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3.00 a year. Four months, $1. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 BROADWAY, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications, enabling any one to build such as contemplate building. Price $2.50 a year. $ cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by Munn & Co. who have had over 40 years' experience, and have issued over 100,000 applications for American and Foreign Patents. Hand-book of information. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, or in a foreign country, we can procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured.

MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de fantaisie et de prix et Articles de maison, Miroirs, etc.

Etant le contenu du local No 49 rue Royale.

—Dans les affaires de—

Martin Siebrecht vs Hy N. Siebrecht.
Agathe Siebrecht vs Hy N. Siebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 29,007 et 29,008—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 15 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A l'écurie de Johnson, coin des rues Magasins et Julia.

Une baroucha.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3, 9, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Emcas vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, à la Bourse du Commerce, rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une propriété (ici hypothèque de)

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de cette ville, carré 61 et borné par les rues Roman, St-Philippe, Lopez (ci devant Troisième) et Rendon (ci devant Deuxième) désigné par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan de feu Numa E. Pilié, le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 1,036 ; mesurant chacun desdits trois terrains ayant été pris américain les dimensions ci-après, savoir :

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds huit pouces à l'arrière sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles ; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur.

La dite propriété fut acquise par le défendeur de Q. Miller, par un acte exécuté pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant une veuve de soixante-ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
18mars—18 25—1 8 15 19avril

Propriété à Covington, Lne.

Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la ville de Covington, des dits comme les Terrains No 5, 6, 7 et 8 de deux arpents de front sur la rivière Tchefuncta, sur la 3me subdivision de la dite ville, et John, les dits terrains formant l'angle des rues Maitland et New Hampshire et mesurant chacun 60 pieds de façade sur Maitland, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue New Hampshire. Le terrain No 2 mesure 60 pieds de façade rue Maitland sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur cette propriété consistent en une vaste bâtisse en briques convenable pour deux familles, et aussi de toutes les autres aisances pour une résidence et à proximité de la station du chemin de fer, et la maison est connue sous le nom de "Maison Blanche."

Termes et conditions de la vente.—Un tiers au plus comptant, le reste des prix respectifs de adjudication en crédit de un et deux ans, avec intérêt à huit pour cent par an, les dits paiements égales portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à maturité, et ensuite jusqu'à ce que le tout soit payé, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 5 pour cent d'honoraires de notaire en sus, le tout pour couvrir le paiement des billets, assurance de toutes les améliorations et transfert des polices d'assurance aux dépens de l'acquéreur, et pour toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1890 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera exigé au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Louis J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1 avril—15 12 19 26 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage à l'encan.

Succession de Lewis W. Thompson.

No 29,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ROEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoss, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—JEUDI, 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir :

Un terrain de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Sixième subdivision de cette ville, formant l'angle du général Taylor, Carondelet, Bizonne et Peniston, formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor, et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage, etc., etc., et sont bornées au centre, et porte le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions :—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9 16 23 30—avril 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double No 633 rue des Remparts.

PAR ROEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoss, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégée le 20 mars 1890 et rendus dans les affaires des successions de William Henry Schroeder, No 29,234, de Mme Louise Oriolhenry, veuve de William Henry Schroeder, No 29,180, il sera vendu à l'encan—

Une certaine pièce, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No 12, borné par les rues Remparts, Roffignac, Bons-Enfants et Port ; le dit lot ayant 34 pieds 4 pouces en mesure américaine de front sur la rue Remparts, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage de deux étages, solidement bâti, No 633 rue des Remparts, entre Bons-Enfants et Roffignac.

Termes—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1890 et déposera 10 pour cent à la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
2 mars—23—avril 5 12 19 26

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées :

Au bureau de Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumber's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,
M. John W. T. Leech est autorisé solliciter des souscriptions.

On peut, sans étendre le solliciter, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD PENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

AVIS.

Jusqu'au 1er mai, je continuerai à donner un portrait-crayon 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $7.25.

Prenez vous des billets des solliciteurs de l'établissement ou au Studio,

183 rue du Canal
—ET—
21 rue Hôpital.
EUG. SIMON.
15 mai—1an 15m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégant Cottage de Résidence No 256 rue du Camp;

La propriété "Moulins Mariposa", Rues Peter-, St-Joseph et Commerce;

Terrains convenables pour y bâtir, Rues Deuxième et Troisième,

—ET—

Des propriétés améliorées,

Rues Delord et Pearl et à Covington, Lne.

Succession d'Adam Thompson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoss, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégée le 20 mars 1890 et rendus dans les affaires des successions de William Henry Schroeder, No 29,234, de Mme Louise Oriolhenry, veuve de William Henry Schroeder, No 29,180, il sera vendu à l'encan—

L'élégant cottage de résidence, No 256 rue du Camp, dans le carré d'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Erato et Thalie. Le terrain se compose de **trois terrains**, Nos 6, 7 et 8, qui ne touchent et mesurent chacun, 24 pieds de façade rue du Camp sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles avec allée commune et derrière qui traversent rue Thalie. Le cottage est à distance de la rue, à un grillage en fer sur sa devanture. Jardin, pelouse bandes devant et sur côté et bien fleuri. Il est élevé de trois marches, et contient, entrée de grands appartements, chambres à bois de cheminée et à coucher, à côté pour chambres et toilettes, office, etc.; derrière, et sur le côté, et deux chambres à coucher, bibliothèque chambre à bain, etc. de l'autre. Au second étage, corridors, six belles chambres à coucher, trois chambres pour y mettre bois et malles, chambre à bain exclusive d'aisance, etc. Tous les manteaux de cheminées sont en marbre ou en tuiles et sont modernes, avec étagères, tous les étres ont des tiges laissant tomber les cendres sous la maison. Eaux à bains et water-closets dans la maison. Tapisserie jolie, neuve, en bon goût. Cette charmante propriété doit être examinée pour être appréciée. Il a carré pour la visiter peuvent obtenir des encanteurs.

2e **La propriété "Moulins Mariposa"**, consistant en un terrain de rue et de 16 lignes de profondeur, situé sur la rue Peter, entre les rues St-Joseph et Commerce, 60 pieds 2 pouces de façade rue Peter, 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et 80 pieds 8 pouces de l'autre côté le séparant du terrain No 5. Les améliorations sur les dits terrains consistent en **une maison double à deux étages** admirablement arrangée comme **très élevée moderne**, etc., louée à $25 par mois.

Le terrain No 9 forme l'angle des rues Delord et Pearl, et mesure 22 pieds 5 pouces de façade rue Delord sur 120 pieds de profondeur et 4 lignes à l'arrière ; 64 pieds 9 pouces de profondeur et de façade rue Pearl, et 72 pieds 8 pouces de profondeur, les dits terrains formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, 120 pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, etc. Numéroté carrière au centre, et porte le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions :—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16,23, 30—avril 6, 13, 19.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

PRÈS DU MARCHÉ DRYADES.

Elégant magasin et résidence bien situé No 385 rue Dryades, près de la rue Thalie, attrayant, substantiel et rémunérateur.

Succession de G. F. Tapken.

No 26,312.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Fredrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles. Il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 12 mars 1890, pour la succession de Philip Mc Guirr et Anne McGivany son épouse, tous deux décédés, Dossiers Nos 16,614 et 26,27 consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu :

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot bastar par les rues Nord Peydras, Pie dide et Roffignac, désignés par les Nos 273 et 275 lesquels se touchent et mesurent comme suit :

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 60 pieds, légère différence en plus ou en moins, borné à l'est par la ruelle Franklin, et 62 pieds 7 pouces de côté opposé, côté de la rue de Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 62 pieds de côté de la rue Franklin, et 64 pieds 9 pouces de côté opposé, côté de la ruelle, le terrain 274 avec l'usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain ci-dessus décrit, ladite allée ayant 4 pieds 7 pouces de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout conformément à un plan vieillie sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en **une surchauffe terrain, une maison à deux étages** de chaque côté, rue Franklin, et 3 chambres à un et une cuisine et 3 ou 4 chambres à coucher, cuisine etc., portant les numéros 273 et 275 de rue Nord Peydras, et situés presque en face du marché Pilié.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, le tout payable avec intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1890 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt comptant de 10 0,0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant John Sonderegger, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 mars—16 23 0—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable à Lewisburg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.

A l'encan, Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 12 AVRIL 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, Dossier No 22,373, pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan :

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la village de Lewisburg, paroisse de Tammany en cet Etat, désignés par les numéros 11 et 12 sur un plan du dit village, par Bougerol, Fils et King, le 14 mars 1888, lesquels se touchent et mesurent chacun un demi arpent de façade sur l'avenue du lac sur une profondeur de cinquante pieds, entre lignes parallèles et bornés en arrière sur la ligne du canal et contigus à la propriété Holloway & Seymour.

Les améliorations consistent en **un cottage en bois élevé**, ayant deux chambres, cuisine, office, etc., citerne et puits artésien, et est environ à un lieu de l'embarcadère du bateau à vapeur. Il est dans un excellent état et est loué à J. J. Foucher, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an.

Conditions.—Comptant en passant les titres. 10 pour cent payables comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16,23, 30—avril 6, 13, 19.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

PRÈS DU MARCHÉ DRYADES.

Elégant magasin et résidence bien situé No 385 rue Dryades, près de la rue Thalie, attrayant, substantiel et rémunérateur.

Succession de G. F. Tapken.

No 26,312.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Fredrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles. Il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 12 mars 1890, pour la succession de Philip Mc Guirr et Anne McGivany son épouse, tous deux décédés, Dossiers Nos 16,614 et 26,27 consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu :

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot bastar par les rues Nord Peydras, Pie dide et Roffignac, désignés par les Nos 273 et 275 lesquels se touchent et mesurent comme suit :

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 60 pieds, légère différence en plus ou en moins, borné à l'est par la ruelle Franklin, et 62 pieds 7 pouces de côté opposé, côté de la rue de Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 62 pieds de côté de la rue Franklin, et 64 pieds 9 pouces de côté opposé, côté de la ruelle, le terrain 274 avec l'usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain ci-dessus décrit, ladite allée ayant 4 pieds 7 pouces de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout conformément à un plan vieillie sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en **une surchauffe terrain, une maison à deux étages** de chaque côté, rue Franklin, et 3 chambres à un et une cuisine et 3 ou 4 chambres à coucher, cuisine etc., portant les numéros 273 et 275 de rue Nord Peydras, et situés presque en face du marché Pilié.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, le tout payable avec intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'